



COMMUNE de MANZIAT (Ain)

PROCES-VERBAL de SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 31 janvier 2013, 20H30

Date de la convocation : 25 janvier 2013

Nombre de membres en exercice : 19

Présents: ARNAL Stéphane, BERNARD Stéphanie, BOYAT Denis, BOYAT Thierry, CATHERIN Agnès, CATHERIN Christian, CATHERIN Denis, CATHERIN Pascale, COULON Arnaud, DESMARIS Ludovic, DUBY François, FAVRE Olivier, FEYDEL Josiane, LACROIX Christian, LARDET Denis, LAURENT Jean, PENIN Jacques, VOISIN Luc.

Absents excusés : BOYAT Marie-Eve

Pouvoirs :

Président de séance : FEYDEL Josiane

Secrétaire de séance : FAVRE Olivier

☒ Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2012: le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de cette séance à mains levées et à 15 voix pour et 3 abstentions des absents.

☒ Procès-verbal de la séance du 21 janvier 2013: le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de cette séance à mains levées et à 16 voix pour et 2 abstentions des absents.

1) Révision de la composition des commissions et des délégations de la Commune

Madame le Maire propose aux conseillers de faire le point sur la composition des commissions et sur les délégations suite aux élections complémentaires.

Les commissions se présentent désormais ainsi :

⇒ **Commission VOIRIE** - Responsable : Pascale CATHERIN

Membres : Thierry BOYAT, Jacques PENIN, Ludovic DESMARIS, Denis CATHERIN, Jean LAURENT, Stéphane ARNAL, Agnès CATHERIN

⇒ **Commission FINANCES** - Responsable : Josiane FEYDEL

Membres : Denis LARDET, Pascale CATHERIN, Denis BOYAT, Jean LAURENT, Luc VOISIN, François DUBY, Denis CATHERIN

⇒ **Commission ASSAINISSEMENT** - Responsable : Jean LAURENT

Membres : Denis BOYAT, Arnaud COULON, Denis LARDET, François DUBY, Jacques PENIN, Josiane FEYDEL, Denis CATHERIN, Luc VOISIN, Agnès CATHERIN

⇒ **Commission BATIMENTS** - Responsable : Denis LARDET

Membres : Arnaud COULON, François DUBY, Pascale CATHERIN, Christian CATHERIN, Ludovic DESMARIS

⇒ **Commission URBANISME** - Responsable : Denis LARDET

Membres : Marie Eve BOYAT, Christian CATHERIN, Jean LAURENT

⇒ **Commission CULTURE, LOISIRS, EDUCATION, SPORT** - Responsable : Denis BOYAT

Membres : Josiane FEYDEL, François DUBY, Marie Eve BOYAT, Christian LACROIX, Olivier FAVRE

⇒ **Commission COMMUNICATION** - Responsable : Denis BOYAT

Membres : Jacques PÉNIN, Josiane FEYDEL, Christian LACROIX, Stéphane ARNAL, Pascale CATHERIN, Stéphanie BERNARD

⇒ **Commission ENVIRONNEMENT** - Responsable : Jean LAURENT

Membres : Thierry BOYAT, Josiane FEYDEL, Olivier FAVRE, Ludovic DESMARIS, Denis BOYAT, Pascale CATHERIN, Stéphanie BERNARD

⇒ **Commission MANIFESTATIONS** - Responsable : Pascale CATHERIN

Membres : Josiane FEYDEL, Denis BOYAT

⇒ **Commission ESPACE DU CHENE** - Responsable : Denis LARDET

Membres : Arnaud COULON, Josiane FEYDEL, Pascale CATHERIN, Marie Eve BOYAT, Christian CATHERIN, Denis BOYAT, François DUBY, Stéphanie BERNARD

Les délégations se présentent désormais ainsi :

⇒ **Syndicat des eaux de la Basse Reyssouze :**

2 titulaires : Pascale CATHERIN et Jean LAURENT

2 suppléants : Jacques PÉNIN et Denis CATHERIN

⇒ **Syndicat d'endiguement de Pont de Vaux à Feillens :**

3 titulaires : Thierry BOYAT, Stéphane ARNAL et Christian CATHERIN

1 suppléant : Pascale CATHERIN

⇒ **Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain :**

1 titulaire : Denis LARDET

1 suppléant : François DUBY

⇒ **Association de gestion de la MARPA :**

2 titulaires : Christian LACROIX et Jacques PENIN

⇒ **Communauté de Communes du Pays de Bâgé :**

4 titulaires : Denis LARDET, Pascale CATHERIN, Arnaud COULON

4 suppléants : Jean LAURENT, Thierry BOYAT, François DUBY, Jacques PENIN

⇒ **Comité Consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires :**

4 titulaires : Josiane FEYDEL, Denis LARDET, Denis BOYAT, Denis CATHERIN

⇒ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**

Président : Josiane FEYDEL

4 titulaires : Thierry BOYAT, Marie Eve BOYAT, Olivier FAVRE, Pascale CATHERIN

⇒ **Comité de Jumelage :**

1 titulaire : Christian CATHERIN

1 suppléant : Ludovic DESMARIS

⇒ **Correspondant de la "Prévention Routière" :** Ludovic DESMARIS

⇒ **Correspondant "Défense" :** Pascale CATHERIN

⇒ **Correspondant "Office du tourisme de Bagé " :** Josiane FEYDEL

2) Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'Appel d'Offres n'a désormais plus que 2 titulaires, au lieu de 3 titulaires et 3 suppléants, en plus du Maire. Il faut donc désormais procéder au renouvellement intégral de la CAO, les suppléants devant être en nombre égal à celui des membres titulaires. L'élection est prévue par l'article 22 du CMP à la représentation proportionnelle au plus fort reste pour représenter les listes en présence au Conseil. Le conseil ne comportant qu'une seule liste :

⇒ Titulaires : Denis LARDET, Jacques PENIN, Pascale CATHERIN

⇒ Suppléants : Stéphane ARNAL, Olivier FAVRE, Denis CATHERIN

3) Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à bien vouloir fixer les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes, suite à leur élection. Elle propose de poursuivre avec le montant maximal pour chacun d'eux, 43 % de l'indice 1015 pour le Maire soit 1 634.62€ brut, et 16.50 % du même indice pour chacun des adjoints soit 627.24€ brut.

Madame le Maire précise qu'un poste d'adjoint a été supprimé, ils ne sont plus que quatre.

Le Conseil Municipal, par vote à mains levées et à l'unanimité, décide d'allouer les montants maximum autorisés, pour le Maire et pour les Adjointes. Ces indemnités prennent effet à la date d'entrée en fonction, soit le 21 janvier 2013.

4) Désignation du délégué des élus au CNAS.

Madame le Maire indique au Conseil municipal que suite au renouvellement de janvier 2013, il faut désigner officiellement le nouveau délégué des élus au collège des élus du CNAS. Elle se propose donc pour assurer cette fonction, qui était déjà assurée par le précédent Maire.

Le Conseil municipal, par vote à mains levées et à l'unanimité, accepte de désigner Josiane FEYDEL, Maire, comme déléguée au collège des élus du CNAS.

5) Instauration des dossiers de demande de subventions pour les associations

Madame le Maire rappelle au Conseil que les demandes de subventions des associations ont été étudiées par la Commission CLES afin d'être encadrées. 26 associations se sont d'ailleurs rendues à la réunion organisée le 28 janvier pour leur présenter le projet.

La Commune a défini trois types de subventions.

Le 1^{er} type de subventions concerne la formation des jeunes de moins de dix huit ans. Il s'adresse aux associations culturelles et sportives auxquelles il sera versé par enfant et par an 15€ pour les associations sportives et 35€ pour les associations culturelles.

Le 2^{ème} type de subventions vise à participer au fonctionnement de l'association quand le service fourni relève de l'intérêt public : les formations musicales pour des cérémonies officielles, le Restaurant scolaire qui assure la surveillance des enfants, les activités périscolaires, les associations de parents d'élèves, toute association qui célèbre son cinquantenaire avec une animation concernant la Commune, et à titre caritatif une association qui œuvre pour le bien public.

Le 3^{ème} type de subventions concerne les demandes exceptionnelles : investissement lourd en matériel ou en équipement, action ponctuelle d'envergure. Le dossier devra alors comprendre : une présentation du projet, les comptes financiers approuvés par la dernière AG, le budget prévisionnel de l'action, les partenaires éventuels et une déclaration sur l'honneur.

La Commune n'interviendra pas sur du bâti privé.

Ces aides seront calculées sur un pourcentage : 25% du coût de l'action, elles sont plafonnées à 5000 € sur une durée de 5 ans. Un dossier, demandé en mairie, sera à constituer ; il devra comporter tous les éléments justificatifs de la demande.

L'association devra attester de la conformité de l'utilisation de la subvention avec le projet (factures...) en déposant un bilan final en Mairie dans les 6 mois qui suivent la réalisation de l'action ou du projet.

La date butoir de remise du dossier de demande de subvention exceptionnelle sera pour chaque année le 1er février, sauf pour l'année 2013 où un délai supplémentaire est laissé jusqu'au 1er mars.

Le Conseil, à mains levées et à l'unanimité, valide ce nouveau mode de demande de subventions, et autorise Madame le Maire à le mettre en place pour l'année 2013.

6) Renouvellement du contrat d'assurance statutaire CIGAC et intégration des agents IRCANTEC

Madame le Maire informe le Conseil que le contrat d'assurance du personnel CNRACL auprès de Groupama et plus particulièrement du CIGAC devait être modifié pour l'année 2013 afin d'intégrer les agents IRCANTEC. En raison des circonstances, il n'a pas pu être délibéré avant. Ce contrat permet à la collectivité d'être indemnisée lorsque les agents sont en arrêt maladie.

Le Centre de Gestion s'était vu confier la mission de consulter pour les collectivités, et leur meilleure proposition, auprès de la société Gras Savoye, s'avère moins avantageuse pour la collectivité que celle du CIGAC.

Madame le Maire propose donc :

- pour les agents CNRACL, l'option de garantie à 5.09% du traitement brut avec franchise ferme de 15 jours pour le risque maladie ordinaire uniquement ;
- pour les agents IRCANTEC, l'option de garantie à 1.38% du traitement brut avec franchise ferme de 15 jours pour le risque maladie ordinaire uniquement.

Le Conseil, à mains levées et à l'unanimité, autorise Madame le maire à signer ledit contrat d'assurance du personnel CNRACL et IRCANTEC avec le CIGAC pour une période d'un an, à effet au 1^{er} janvier 2013.

Comptes rendus des commissions :

⇒ Commission Communication (Jacques PÉNIN, Josiane FEYDEL, Christian LACROIX, Stéphane ARNAL, Pascale CATHERIN) :

Denis BOYAT annonce que la Commission a planifié les prochains Manziat Infos. Les membres de la Commission ont été invités à émettre des idées pour l'évolution du Manziat Infos, mais ce format semble convenir à tout le monde.

Des devis ont été demandés pour des panneaux d'affichage dans les quartiers, et pour achever la sonorisation de la salle de réunion de la Mairie.

Le site internet a été mis à jour, et une synthèse de l'enquête de satisfaction sera publiée au prochain Manziat Infos.

Désormais, toutes les réunions publiques seront accompagnées d'une projection, qui dynamise l'écoute du public et anime la réunion. D'ailleurs le diaporama projeté au CCAS et aux nouveaux arrivants va être revu pour 2013.

⇒ Commission Environnement (Thierry BOYAT, Josiane FEYDEL, Olivier FAVRE, Ludovic DESMARIS, Denis BOYAT, Pascale CATHERIN):

Jean LAURENT annonce au Conseil que les subventions demandées pour les haies bocagères ont été accordées par l'Agence de l'eau et le FEADER. Elles seront implantées Chemin Vieux sur 655m de long. L'entreprise sera rencontrée le 11 février prochain. Elle se chargera de la plantation et ensuite de l'entretien.

Les entreprises qui devaient abattre les peupliers vers la station et les acacias vers l'ancienne déchèterie vont être relancées car le travail n'est pas fait.

La Commission a également fait le choix des six sortes d'arbustes à planter le long de la RD 933. L'entreprise viendra sur place fin février.

Concernant les rosiers du rond point qui ont fané, l'entreprise propose de les remplacer pour 1€ le pied.

Jean LAURENT fait ensuite le point sur la réunion qui a eu lieu avec les agriculteurs le 18 décembre 2012. Les problèmes des fossés bouchés et des chemins et routes dégradés ont notamment été abordés, à l'aide d'un diaporama illustrant ces problèmes. Il faudra maintenant travailler sur des points précis. Le but étant de travailler ensemble afin d'améliorer la situation pour l'ensemble des habitants de la Commune.

Le 11 février aura lieu une rencontre avec le responsable voirie de la DDT.

⇒ Commission assainissement (Denis BOYAT, Arnaud COULON, Denis LARDET, François DUBY, Jacques PENIN, Josiane FEYDEL, Denis CATHERIN):

Jean LAURENT explique au Conseil qu'il faut désormais choisir un terrain en zone non inondable pour positionner la nouvelle step. Deux terrains sont envisagés, qui permettraient de récupérer les réseaux en gravitaire et ainsi limiter les travaux, et également de laisser l'infiltration se faire au lieu de la step actuelle. Le problème qui risque de se poser est celui de la trop grande proximité avec les habitations. La solution ultime pourrait alors être de la positionner dans les terres agricoles, par le biais de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Il faut préciser que les deux communes voisines de REPLONGES et FEILLENS doivent également remettre leurs stations aux normes, et qu'elles sont actuellement aussi en zone inondable. Les Maires vont donc essayer de discuter ensemble avec la Préfecture.

⇒ Commission CLES (François DUBY, Marie Eve BOYAT, Christian LACROIX, Denis BOYAT, Olivier FAVRE) :

Josiane FEYDEL fait le point sur la réunion avec les associations du 28 janvier 2013. Le livret des associations leur a été présenté, il leur a été expliqué que la réunion des nouveaux arrivants s'est faite sans elles afin de personnaliser au mieux la rencontre. Un forum des associations a été évoqué. De nouveaux tarifs de location pour la salle en construction vont être élaborés. Les associations qui le souhaitent pourront participer à l'inauguration de la salle. Josiane FEYDEL revient ensuite sur la réunion du 15 janvier avec les enseignants sur le sujet des rythmes scolaires. Elle visait à échanger les informations et non à critiquer la réforme. La question en suspend est pour l'instant la répartition du temps entre éducation nationale et collectivités territoriales. Une journée d'information est organisée par le CNFPT le 15 février et par l'Association des Maires de France le 16 février.

Le conseil général souhaite que les communes prennent le mercredi et non la samedi comme journée complémentaire d'école afin de contenir les coûts de transport.

Il ressort de toutes les incertitudes actuelles qu'il semble plus sage d'attendre la rentrée 2014 pour mettre en place cette réforme. La Commune a jusqu'au 31 mars pour prendre sa décision. Attendre lui permettra de voir ce qui aura été fait ailleurs. Il faudra des activités qualitatives et

non simplement remplir le temps. Se posera le problème de l'encadrement des enfants. Il faudrait pour l'école publique pas moins de sept à huit encadrants par jours pour 1/2h à 3/4d'h d'activités. Cette question sera également abordée avec la CCPB.

⇒ Commission Bâtiments (Arnaud COULON, François DUBY, Pascale CATHERIN, Christian CATHERIN, Ludovic DESMARIS) :

Denis LARDET fait le point sur tous les travaux qui ont été effectués durant l'année 2012.

Concernant l'année 2013, il propose de remettre en état l'intérieur de l'appartement de la Cure et également de rendre cet appartement indépendant au niveau de l'électricité, de l'eau et du gaz, afin de pouvoir le louer. L'extérieur serait aussi à refaire, mais cela pourrait attendre 2014. La location pourrait amortir les travaux sur 6 ans. Certains évoquent alors l'idée de mettre l'immeuble de la Cure en vente car il coût plus qu'il ne rapporte. Un promoteur pourrait être intéressé pour y faire des logements, et des salles sont disponibles en bibliothèque pour les cours de catéchisme. Le Conseil n'est pas favorable à cette proposition. D'autres travaux évoqués pour 2013 pourraient être budgétés sur 2014 en raison des dépenses d'investissement déjà élevées pour 2013 : les toits de l'église et de l'ASF, la cour de l'école, le chemin du cimetière.

Concernant les coupures éventuelles d'éclairage public, le plan de financement du SIEA pour le changement des horloges est toujours attendu.

Les contrôles obligatoires des ERP qui jusqu'à présent n'étaient pas réalisés seront effectués à partir de 2013 en fonction de la légalité.

La mise en accessibilité des locaux publics sera étudiée pour 2014, la date butoir étant l'année 2015.

⇒ Commission Espace du Chêne (Arnaud COULON, Josiane FEYDEL, Pascale CATHERIN, Marie Eve BOYAT, Christian CATHERIN, Denis BOYAT, François DUBY) :

Denis LARDET revient sur la visite du chantier de la salle des fêtes par le Conseil.

Il fait un point sur le projet de cœur village pour les nouvelles conseillères.

⇒ Commission voirie (Thierry BOYAT, Jacques PENIN, Ludovic DESMARIS, Denis CATHERIN, Jean LAURENT, Stéphane ARNAL) :

Pascale CATHERIN explique au Conseil que des devis ont été demandés pour acheter 4 bancs en béton pour le boulo-drome et 2 pour l'ancienne gare.

Concernant le projet de l'Echaly, ce dernier sera remis à l'étude. En effet il a été vu avec le géomètre les différentes parcelles que la commune doit acheter pour régulariser le chemin, sachant que les différents propriétaires des deux côtés du chemin devront se mettre d'accord afin que le chemin reste droit.

Concernant la RD, la bande de roulement que le Conseil général prend en charge devrait être faite en deux tranches. Pour les lampadaires, le SIEA doit faire passer à la Commune les prix proposés.

⇒ Commission Urbanisme (Marie Eve BOYAT, Christian CATHERIN, Jean LAURENT):

Denis LARDET dresse la liste des dernières demandes d'urbanisme.

Il explique au Conseil que des géomètres sont venus pour effectuer un devis concernant la mise à jour du plan des réseaux au cadastre. La commune devra avoir un plan juste pour le mois de juin, date à laquelle elle doit renseigner un site de déclaration qui permettra aux entreprises de réaliser leurs DICT en ligne. En cas d'accident du à un réseau mal signalé, c'est l'administration en charge de ces réseaux qui sera en faute. En l'occurrence la Commune est responsable pour les réseaux d'assainissement et eaux pluviales.

Informations et questions diverses.

Josiane FEYDEL fait un bilan des relevés du radar pédagogique qui a été posé sur la RD direction Pont de Vaux. Seul 4.6% des véhicules respectent la vitesse de 50 km/h. Et nombreux sont ceux qui dépassent les 70 km/h.

(Séance levée à 23h45)

Le Maire

Le Secrétaire,

Les Conseillers,